

Rapport final

Janvier à mai 2015

Partenaires : ADEB, EL&C, PILEn et LIBREL

Coordination, analyses et rédaction du rapport : Chantal Lambrechts

Avec le soutien du

Service général des Lettres et du Livre



La confidentialité des données transmises sera respectée et aucune communication spécifique sur l'un ou l'autre éditeur ne sera faite sans accord. Toutefois l'ensemble des informations cumulées permettra :

- *d'estimer l'état de la production du livre numérique en Belgique francophone ;*
- *d'identifier les besoins éventuels des éditeurs pour la création d'un catalogue numérique ;*
- *de lever les éventuels obstacles techniques ou autres ;*
- *et de proposer des pistes de solutions.*

Ceci dans l'objectif de rendre les catalogues des éditeurs, et la production des auteurs, plus visibles et accessibles encore pour le lectorat.

TABLE DES MATIÈRES

Contexte et objectifs généraux de la mission	3
Déroulé général de la mission	3
Étape 1 présentation du portail LIBREL	4
Réunions.....	4
Documentation disponible pour les éditeurs.....	4
Mise en ligne d'un WIKI http://wiki.librel.be	4
Étape 2 Élaboration des fichiers « Contacts éditeurs » et « Production numérique »	4
Sources des contacts et mises à jour.....	4
Définition « éditeur »	5
De quels livres numériques parlons-nous ici ?	6
Questionnaire éditeurs.....	6
Étape 3 Analyse des données des fichiers « Contacts » et « Production numérique »	6
Analyse des données de ces deux fichiers.....	6
• Nombre d'éditeurs	6
• Types de structures	6
• Adhésion ADEB et EL&C	7
• Réponses (ou non) au questionnaire « cadastre numérique »	7
Catalogue numérique	7
• Nombre total de titres numériques en Belgique francophone aujourd'hui	7
• Formats	9
• DRM.....	9
• Offre numérique pour les bibliothèques.....	9
• Catalogue numérique diffusé en propre	9
• Partenaires distributeurs et/ou ePagine - entrepôt.....	9
• Présence sur LIBREL.....	10
• Obstacles et autres remarques	10
• Atouts	10
Étape 4 Recommandations et suggestions de formations	11
Recommandations.....	11
• Fournir de la documentation gratuite, multiforme, en ligne	11
• Renforcer la promotion des éditeurs belges sur le portail LIBREL	11
• Disposer d'un fichier « contacts éditeurs » plus exhaustif et à jour	12
• Rechercher des solutions de mutualisation pour les aspects techniques.....	12
• Élargir la coopération entre « librairies » numériques belges	12
• Communiquer des éléments de cette mission et les décisions qui pourront en découler	13
Suggestions de formations	13
• Compréhension du circuit de diffusion et distribution	13
• Quelles sont les aides et possibilités de subventions ?	13
• Techniques de production.....	13
• Aspects juridiques	13
• Les modèles économiques	14
En guise de conclusion	14

Contexte et objectifs généraux de la mission

L'ouverture en **2014 de LIBREL.be**, portail de vente de livres numériques créé par le SLFB (Syndicat des libraires francophones de Belgique) avec le soutien de la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles), a été l'occasion de soulever quelques **questions sur l'édition numérique en Belgique francophone** :

- comment se déroulent la diffusion et la distribution numériques des éditeurs belges francophones ?
- quel est l'état de la production ?
- y a-t-il compatibilité des systèmes : blocages techniques et institutionnels, partenariats, etc. ?

Un dossier de **demande de subvention** a été introduit auprès du Fonds d'Aide à l'Édition en juillet 2014, de manière collective, par l'ADEB (coordination) en partenariat avec EL&C (Espace livres et création), le SLFB et le PILEn, avec comme objectifs :

- présenter le portail LIBREL aux éditeurs ;
- identifier les obstacles éventuels pour faciliter les contacts et partenariats avec l'équipe LIBREL pour une meilleure diffusion des fonds numériques ;
- identifier les acteurs et élaborer un fichier « contacts » mis à jour ;
- créer un cadastre ou « état de la production numérique belge francophone » ;
- analyser les données et rédiger des recommandations à l'interprofession et à la FWB.

Fin 2014, une subvention a été allouée par le Service général des lettres et du Livre (SGLL) de la FWB, compte tenu de **l'intérêt collectif, fédérateur et interprofessionnel** du projet. La mission a démarré début 2015.

Déroulé général de la mission

1. **Présenter le portail LIBREL aux éditeurs belges francophones**, afin de créer le contact et ainsi favoriser la diffusion, distribution et promotion de leurs livres numériques sur le site + **rassembler les questions à introduire dans un WIKI spécifique** + expliquer aux éditeurs les objectifs du « cadastre » :

- organisation de 3 réunions de présentation aux éditeurs ;
- rédaction du fichier de présentation du portail LIBREL, des objectifs de la mission interprofessionnelle et des raisons de l'établissement du cadastre ;
- recueil des questions fréquentes et remarques des éditeurs afin d'élaborer le WIKI/FAQ mis en ligne sur le site LIBREL.

2. **Créer un fichier « contacts éditeurs » mis à jour** à partir de plusieurs bases de données + établir un **cadastre de la « production numérique belge francophone »** sur base du déclaratif des éditeurs eux-mêmes + des recherches complémentaires pour les non-répondants :

- fusion des fichiers contacts des partenaires FWB, ADEB, EL&C, PILEn. En y ajoutant des informations venant de Primento, ePagine, Copiebel, Foire du livre de Bruxelles et Banque du Livre ; corrections et mises à jour ; recherche de contacts manquants ;
- élaboration du questionnaire (quantitatif et qualitatif) destiné à créer le « cadastre » de la production numérique des éditeurs belges francophones et à identifier les obstacles techniques ;
- rédaction et envoi de l'e-mailing ; relances ;

- enrichissement du fichier « production numérique » au fur et à mesure des réponses reçues ;
 - établissement de la liste des principaux obstacles techniques empêchant la création d'un catalogue numérique.
3. **Analyse et synthèse** des données des fichiers « contacts » et « production numérique ».
 4. Rédaction de **recommandations**, pour la FWB et l'interprofession, afin de soutenir le développement numérique et la collaboration entre les acteurs.

Étape 1 | présentation du portail LIBREL

Réunions

3 réunions (au déroulé identique) de présentation aux éditeurs du portail LIBREL ont été organisées en février, les 5, 10 et 12 (Namur et Bruxelles). Après un premier message de Martine Garsou présentant le PNB (prêt numérique en bibliothèque), LIBREL et la mission, des invitations et relances ont été envoyées par courriel. 43 participants au final.

Les réunions se sont déroulées avec succès et les participants ont montré beaucoup d'intérêt. L'équipe LIBREL a confirmé que ces rencontres avaient favorisé les contacts et une meilleure connaissance du portail.

Documentation disponible pour les éditeurs

Une **documentation sur LIBREL, PNB et le « cadastre »** a été remise aux éditeurs présents. Une adresse spécifique a également été créée à l'occasion de ces réunions, pour toute demande d'information ou de documentation et pour les absents : librel@adeb.be (toujours active).

Mise en ligne d'un WIKI | <http://wiki.librel.be>

Le projet initial de vidéo tutorielle de juillet 2014 a été abandonné en raison d'un coût trop élevé et de son format fermé et non évolutif. Ainsi a été retenue l'idée d'un FAQ/WIKI, c'est-à-dire un **espace dédié aux éditeurs et constituant une documentation en ligne**, plus souple à réaliser et pouvant être enrichi au fur et à mesure des questions que se posent les éditeurs.

La progression des statistiques de fréquentation du WIKI montrent que l'information est bien passée et suscite de l'intérêt. Le WIKI continuera à être alimenté au-delà de la mission.

Étape 2 | Élaboration des fichiers « Contacts éditeurs » et « Production numérique »

Sources des contacts et mises à jour

Première étape de la mission : **mise à jour et enrichissement** du fichier éditeurs (NB. rappel de la confidentialité de ces données).

Objectif = rassembler les éditeurs professionnels, membres ou non d'associations professionnelles, éditant en français et en Belgique. Sans oublier les Presses universitaires, les éditeurs publics ou semi-publics (Académie royale, les Provinces, etc.), ou autres **acteurs dont les catalogues pourraient intéresser LIBREL.**

Les fichiers des partenaires (ADEB, EL&C, FWB et PILEn) ont d'abord été cumulés. D'autres fichiers ont pu être obtenus : Banque du livre, Copiebel, Foire du Livre de Bruxelles. Ensuite de nombreuses recherches ont été menées.

Problèmes rencontrés

- **Fiabilité** des données. Supprimer les non-éditeurs (exemples de prestataires informatiques, de diffuseurs, d'imprimeurs figurant dans des listes « éditeurs »). Supprimer les cessations d'activités, déménagements en France, éditeurs français ou suisses, etc.
- Informations **contradictoires** entre les sources. Donc vérifier quand c'est possible les adresses, téléphones ou noms de responsables.
- **Obsolescence** des sources. Éditeurs absents des listes, pas nécessairement parmi les nouvellement créés. Exemples : 5 éditeurs figurant sur la liste très incomplète des 38 (!) éditeurs belges selon Wikipedia ; des acteurs découverts au hasard également, etc.

Du fait de la surestimation de la validité des fichiers, des recherches complémentaires ont été nécessaires pour identifier le plus d'acteurs pertinents. Toutefois, nous ne pouvons affirmer que la liste remise soit exhaustive.

Définition « éditeur »

La **charte de l'éditeur professionnel** communiquée par la FWB (voir [sur le site du SGLL](#)) constitue la base à partir de laquelle les entreprises ont été retenues ici. Toutefois, l'édition numérique conduit à élargir quelque peu cette définition.

Les critères de sélection ont fait l'objet d'échanges entre les partenaires au cours de la mission. Le cœur du choix : LIBREL voulant un catalogue large, il n'y a *a priori* pas de frontières. L'ajout des nouveaux éditeurs pourra se faire progressivement. Toutefois, pour rester pertinente et ne pas déborder, la sélection doit conduire à apporter une réelle valeur ajoutée à l'offre de LIBREL. Ainsi, le critère « vente » n'a pas été considéré comme déterminant ; il peut en effet être attractif pour LIBREL de mettre à disposition du public des contenus numériques gratuits qui peuvent faire office d'appel vers des livres payants.

Mais il y a forcément une subjectivité dans le choix final (mais qui peut évoluer !).

Ont été retenus :

- tous éditeurs professionnels susceptibles d'enrichir le catalogue de LIBREL et donc y compris certains éditeurs qui mettent gratuitement leurs publications en ligne ou à télécharger.
- les adhérents ADEB et EL&C évidemment, sous réserve d'être toujours en activité.
- acteurs non adhérents ADEB ou EL&C : nombreux éditeurs, identifiés comme actifs, récemment créés ou non.
- le monde académique, institutionnel et les éditeurs hyperspécialisés : i6doc, partenaire de bon nombre d'éditeurs belges ou non, appelé « la librairie des documents scientifiques », rend visibles des éditeurs académiques et universitaires, mais également des acteurs plus éloignés de notre centre d'intérêt (exemple de l'École belge d'ostéopathie). Le critère de sélection ici a été l'intérêt pour LIBREL de les présenter ou non.

N'ont pas été retenus :

- des organes de presse (*Trends, le Soir*, par exemple) qui publient des documents numériques ou imprimés, et commercialisés, même si ces hors-séries ou ouvrages/ebooks peuvent parfois être apparentés à des livres numériques.
- au hasard de mes recherches, j'ai découvert de nombreux organismes dont le métier principal n'est pas l'édition mais qui disposent dans leur organisation (et parfois bien visible sur leur site) un département « publications » ou « édition » et mettent en ligne des documents PDF ou ePub, gratuits ou non, qui pourraient être définis comme « livre numérique ». Exemples d'une fédération d'architectes, de cabinets de consultance ou d'actes de colloques spécialisés. Comme pour la presse, ceci nécessiterait des recherches complémentaires et systématiques. Ces publications n'ont pas été retenues pour cette mission sauf exceptions éventuellement utiles pour LIBREL.

De quels livres numériques parlons-nous ici ?

N'ont pas été retenus :

- les publications de la presse (voir plus haut) ;
- les revues et périodiques ;
- les bases de données en ligne ;
- les applications (iOS ou Android) puisqu'elles s'apparentent à des logiciels.

Le livre numérique dont on parle ici est principalement de format ePub, PDF, ou mobi. Le plus souvent homothétique s'il a une version imprimée. Il peut être de petite « pagination » (*versus* la définition quelque peu obsolète de l'UNESCO qui en 1964 définissait un livre comme un ouvrage comportant au moins 49 pages, hors pages de couverture) ; en effet, le format numérique se prête particulièrement bien aux petites paginations (nouvelles, parascolaire, etc.).

Enfin, les titres sont en langue française (sauf erreurs dans les déclarations), certains peuvent toutefois être également en néerlandais ou en anglais.

Questionnaire éditeurs

Parallèlement à la mise à jour de ce fichier « contacts », un questionnaire a été envoyé afin de recueillir les informations utiles à l'élaboration d'un « état de la production numérique belge francophone ». Les colonnes à remplir concernaient notamment les aspects techniques (formats, DRM, entrepôt, distributeur, etc.) mais aussi les éventuels obstacles rencontrés ou autres remarques.

Étape 3 | Analyse des données des fichiers « Contacts » et « Production numérique »

Analyse des données de ces deux fichiers

• **Nombre d'éditeurs**

Au final, 258 entreprises identifiées comme actives *a priori* en édition (imprimée et éventuellement aussi numérique). Ces sociétés représentent 283 marques éditoriales distinctes, ce qui montre un indice de concentration faible.

Tout le territoire est couvert, même si Bruxelles domine (123 sociétés sur les 258).

• **Types de structures**

- Quelques grands groupes (multimarques ou non)

- Des maisons moyennes
- Une grande majorité de microstructures, bénévolat fréquent
- 2 éditeurs « nativement numériques ».

- **Adhésion ADEB et EL&C**

Des contradictions entre les listes de ces associations et les déclarations des éditeurs apparaissent. Le plus notable toutefois est le nombre de non-adhérents : 177 maisons sur les 258 reprises, soit 69% du total.

- **Réponses (ou non) au questionnaire « cadastre numérique »**

- Les fichiers renvoyés (au nombre de 73) étaient plutôt complets. Notons parmi eux 16 éditeurs qui ont répondu alors qu'ils n'ont pas à ce jour de production numérique.
- Le « déclaratif » représente 53% des entreprises identifiées (73 fichiers complétés + 65 contacts pris par courriel ou téléphone).
- 47% des informations restantes obtenues par diverses recherches (leurs sites ou autres sources disponibles). Ces informations sont donc *a priori* moins fiables et surtout moins complètes en raison du manque d'accès aux informations (notamment sur l'intention de développer un programme numérique).

Catalogue numérique

Sur les 258 entreprises, **86 ont une production numérique** (déclaratif + email et tel + recherches, sous réserve des informations non disponibles chez les non-répondants), soit **33% du total**.

Une majorité annonce de prochains titres, parfois au nombre imprécis, mais l'ensemble ne souhaite apparemment pas s'arrêter, sauf 1 par manque de temps et de soutien financier.

Sur les **172 entreprises (67% du total) n'ayant pas encore de catalogue numérique** aujourd'hui, 71 disent clairement ne pas avoir l'intention de se lancer. Les raisons sont diverses : non prioritaire, non concerné, bibliophilie, pas adapté car BD ou beaux-livres, pas les moyens, pas le temps, le fera si soutien des pouvoirs publics.

4 courageuses sociétés annoncent se lancer.

Il reste 97 entreprises non actives aujourd'hui en numérique pour lesquelles il n'a pas été possible d'obtenir les informations (non-répondants au questionnaire pour la plupart).

- **Nombre total de titres numériques en Belgique francophone aujourd'hui**

Nombre total de titres disponibles déclarés à fin mai 2015 = **10.021**, pour 86 entreprises sur les 258 identifiées.

Si on ajoute les 2.180 titres déclarés à venir (de 1 à 420 titres selon l'entreprise), on peut estimer la production numérique belge fin 2015/début 2016 à 12.000 titres. Une réserve importante : ce chiffre reste incertain en raison du manque d'informations sur le programme de 47% des entreprises.

Rapport final

Taille de catalogues	répartition nb entreprises			
de 1 à 20 titres	38	44%		
de 21 à 50 titres	19	22%		
de 51 à 100 titres	11	13%		
de 101 à 400 titres	12	14%		
de 401 à 800 titres	4	5%		
880 titres	1	1%	<i>Publications de moins de 30 pages</i>	
2000 titres	1	1%		
	86	100%		

catégorisation des 258 entreprises								les 86 numériques	10.021	%
CATEGORIES				nombre d'entreprises actives dans ces catégories	classement	nombre d'entreprises actives dans ces catégories	classement			
	1	scolaire et parascolaire		12	7	10	5	1.154	12%	
2 et 3 = textes, fiction ou non fiction, non illustrés (pour la plupart)	2	littérature, poésie, théâtre (fiction, majoritairement non illustrés)		97	1	35	1	535	5%	
	3	documents, actualités, essais (textes, ouvrages non illustrés pour la plupart)		47	3 <i>ex aequo</i>	17	3	181	2%	
4, 5 et 6 = illustrés, fiction ou non-fiction	4	jeunesse (littérature et albums illustrés)		28	4	12	4	632	6%	
	5	BD		17	5	7	7	2.577	26%	
	6	arts, beaux-arts, beaux livres, bibliophilie, livres pratiques, régions, patrimoine, gastronomie, santé et bien-être (illustrés non fiction)		88	2	24	2 <i>ex aequo</i>	347	3%	
	7	académique, universitaire, scientifiques et techniques, sciences humaines		47	3 <i>ex aequo</i>	24	2 <i>ex aequo</i>	3.681	37%	
	8	droit et professionnel (et gestion, management)		16	6	8	6	487	5%	
	9	religieux		7	8	1	8	10	0%	
								9.604		
<i>pas retenu segment dictionnaires et encyclopédies (peu significatif en Belgique francophone)</i>				178 entreprises actives dans un seul secteur, les autres multi sectorielles				<i>le reste difficile à différencier</i>		

Commentaires

- La plupart des entreprises ont une taille de catalogue inférieure à 50 titres (66% d'entre elles).
- Les entreprises ayant les catalogues les plus larges sont, sans surprise, actives dans les secteurs académique, universitaire et professionnel (dominant en numérique et actif depuis longtemps) ainsi qu'en BD (les grands acteurs francophones en BD sont en Belgique et sont présents sur Iznéo).
- Tendance cohérente en regroupant les titres par catégorie : cumul des catégories 5, 7 et 8 = 6.745 titres sur les 10.021 titres déclarés, soit 67%.
- À noter le chiffre non négligeable en « scolaire et parascolaire » en raison du poids du catalogue d'un seul éditeur (même s'il s'agit de titres parascolaires à petite, voire très petite, pagination).
- Ensuite viennent la littérature et la jeunesse.
- Une observation : la faible quantité en catégorie 3, pourtant non illustrée donc plutôt adaptée au support numérique. Mais cette catégorie, comme la 5, contient des acteurs très hétérogènes.
- La difficulté d'une analyse fine par type de titre provient aussi du fait que près de la moitié des éditeurs sont multi segments et ne différencient pas leurs titres.

- **Formats**

Sur les 88 réponses reçues relatives aux formats utilisés, on observe que l'ePub, format standard, est le format majoritairement utilisé (50% des réponses). On peut ajouter à cela les 31% de réponses qui utilisent plusieurs formats en plus de l'ePub.

Le PDF comme seul format est minoritaire (19% des réponses). Pour les éditeurs qui utilisent uniquement le PDF, la raison en est surtout le coût moindre. Le PDF constitue en quelque sorte le « format d'entrée » pour développer un catalogue numérique. Ensuite on observe un mouvement assez clair d'évolution du PDF vers l'ePub, 2e étape de constitution du catalogue numérique.

1 seul éditeur cite un format spécifique (scolaire).

- **DRM**

Sur les 61 réponses, la quasi majorité n'appose pas de système de protection (46% des réponses). 15% utilisent un système « souple » (watermarking, tatouage ou code d'accès).

Près de 40% avec DRM, ce qui reste élevé au regard du mouvement « DRMless » observable sur le marché francophone du livre numérique.

- **Offre numérique pour les bibliothèques**

Les réponses reçues ne sont pas significatives, en raison de la question, hélas, mal posée. En effet la question « *avez-vous une offre spécifique pour les bibliothèques* » a sans doute été comprise comme « *une offre différente de l'ensemble de votre catalogue numérique* ». La formulation idéale aurait été quelque chose comme « *avez-vous prévu une offre de tout ou partie de votre catalogue pour les bibliothèques publiques* ».

Toutefois, notons que les secteurs scolaire, juridique et académique sont les plus clairement non intéressés par une offre bibliothèques publiques.

- **Catalogue numérique diffusé en propre**

À la différence de ce qui se pratique en France, bon nombre d'éditeurs belges actifs en numérique proposent leurs ebooks à la vente sur leur propre site, en plus des circuits « web libraires ». Un seul éditeur a clairement dit ne pas vouloir le faire et laisser les librairies en ligne se charger de la vente.

Parmi les portails ou libraires en ligne cités, hors LIBREL (et hors Amazon, Google et Apple) : Iznéo, CAIRN, i6doc, Bebooks, revues.be.

- **Partenaires distributeurs et/ou ePagine - entrepôt**

Les éditeurs belges actifs en numérique ont choisi principalement soit Primento, soit Immatériel. À noter, moins visible mais néanmoins riche en numérique, le site i6doc.

Les réponses obtenues montrent (avec des exceptions importantes néanmoins) la méconnaissance du fonctionnement du circuit de commercialisation du livre numérique. La confusion est toujours présente entre distributeur, diffuseur, agrégateur. De même il sera utile d'expliquer le rôle des entrepôts numériques.

- **Présence sur LIBREL**

En conséquence du point précédent, les moins bien informés déclarent ne pas être sur le portail ; or leur catalogue l'est de manière quasi automatique s'ils sont partenaires de Primento ou d'Immatériel. L'enquête et les échanges à cette occasion ont permis de clarifier un peu et d'informer certains qu'ils étaient présents. Ce qui permettrait à ces éditeurs de développer alors leur promotion sur le portail (contacts à prendre).

- **Obstacles et autres remarques**

La richesse et la transparence des informations communiquées par les répondants est à souligner.

Voici quelques tendances dégagées de ces informations :

- Revient souvent : le manque de temps, de ressources internes et/ou de moyens financiers.
- Le numérique considéré comme coûteux.
- Le numérique perçu pour beaucoup de maisons anciennes (litt.) comme une vitrine avant tout.
- Manque de connaissance technique, nouveau métier !
- Assez grande méconnaissance de « comment faire », vers qui se tourner, etc.
- 1 seule maison évoque le problème des droits.
- Manque d'informations sur les aides et subventions possibles ; quelques-uns affirment ne pas être soutenus.
- Le numérique non adapté à certains types de livres : BD, beaux-livres, bibliophilie, photographies, certains livres pratiques, livres d'artistes.
- Dans le non illustré « essais et documents » (catégorie 3, non universitaire et non académique), le numérique est peu développé. S'il existe, il est souvent en PDF.
- Pour les scolaires : problèmes du matériel manquant et de la formation insuffisante des enseignants.
- Questions d'organisation : choix de production en interne ou externalisation, gestion des stocks papier/production numérique.
- 1 éditeur seulement s'interroge sur la manière dont on peut vérifier la qualité des livres numériques et des prestataires. C'est pourtant une question cruciale pour les lecteurs.

- **Atouts**

- Pour certains, la question du numérique ne se pose même pas. C'est le cas, sans surprise, des éditeurs juridiques et universitaires. En revanche les positions sont beaucoup plus contrastées chez les acteurs de la littérature.
- À noter toutefois des maisons (jeunes ou non) qui intègrent le numérique systématiquement dans leur production et pas nécessairement dans des secteurs (essais, pratique, histoire, art et textes) déjà fortement touchés par le numérique (comme le juridique).
- Le numérique pour certains = une manière de relancer le fonds ou de le préserver.
- Le numérique (et en particulier dans le format PDF) est aussi une manière de se rendre visible et de servir l'intérêt général. C'est le cas des publications gratuites de fondations ou d'autres éditeurs qui n'ont pas d'objectif commercial.
- Quelques éditeurs expriment l'intention de développer une offre de lecture en ligne, par exemple sous forme d'abonnement.
- Les scolaires : le numérique vient en complément de l'imprimé le plus souvent.

- Pour les éditeurs du secteur « illustré », les positions sont très contrastées. Mis à part le regroupement Iznéo, ces acteurs sont les plus réservés quant au développement du numérique. La question du coût élevé revient souvent, mais surtout la conviction qu'ils ont que certains types d'ouvrages ne sont pas adaptés au numérique (pratiques, beaux livres, bibliophilie).

Étape 4 | Recommandations et suggestions de formations

Selon les statistiques collectées par la présente mission, le nombre d'éditeurs actifs en numérique (33%) serait plus faible que ce qui est généralement avancé¹.

Mais le nombre plutôt élevé de réponses et informations reçues (53%) témoigne de l'intérêt pour le sujet. De plus, pour la plupart, les réponses étaient assorties d'un message de soutien pour une telle initiative. Enfin, ceux qui connaissent le PILEn, les formations et le site de Lettres numériques ont exprimé leur satisfaction pour les « services rendus ».

Les remarques enrichissent la compréhension des attentes et besoins (outils, conseils, formations).

Recommandations

- **Fournir de la documentation gratuite, multiforme, en ligne**

La création (et la fréquentation) du WIKI « éditeurs » de LIBREL est un succès et ses pages peuvent être aisément enrichies, sous réserve de ressources disponibles.

Il pourra également être utile de créer des liens entre ce WIKI et les informations de www.lettresnumeriques.be et du PILEn. Voir même d'organismes de formations (enseignement supérieur, Technofutur TIC, etc.).

Les formations du PILEn (que beaucoup disent ne pas pouvoir suivre faute de temps) pourraient être mises en ligne également (sous forme de vidéos par exemple) sur l'un et/ou l'autre des sites. De même, un répertoire de contacts pour conseils, fabrication, etc. Ainsi que les possibilités de soutien et aide des pouvoirs publics.

L'ensemble pourrait ainsi devenir une sorte de MOOC² pour les éditeurs belges qui veulent approfondir leur connaissance et se professionnaliser en numérique.

L'accès pourrait être gratuit, sous réserve de participer une fois par an à une enquête sur la production numérique belge francophone et les besoins éventuels. Ceci réduirait sans doute les 47% de non-répondants. Et mettrait dans la boucle des formations et informations les éditeurs non membres des associations professionnelles (69% du total).

- **Renforcer la promotion des éditeurs belges sur le portail LIBREL**

Comme dit précédemment, certains éditeurs ignoraient qu'ils étaient de fait sur LIBREL en raison de leurs partenariats avec Primento ou Immatériel.

Ce qui pourrait être mené par l'équipe LIBREL :

¹ Voir *Les 5 tendances du livre numérique en Belgique en 2014*, Primento, « La majorité des éditeurs belges proposent leurs livres au format ebook ».

² Massive Open Online Course.

- (re)prendre contacts avec les éditeurs présents aujourd'hui et expliquer les possibilités de promotion et de mises en avant de leurs catalogues (bannières, actualités, nouveautés, etc.) ; qui a la responsabilité de la promotion ? est-elle incluse dans les partenariats de distribution ou laissée à la charge de l'éditeur ?
- rendre plus claire la liste des éditeurs belges (le moteur de recherche ne l'indique pas) ;
- valoriser également les éditeurs belges non littéraires (regrets de la faible visibilité donnée sur LIBREL aux ouvrages « non littéraires ») ;
- les gratuits de certains éditeurs plus institutionnels pourraient enrichir l'offre et attirer l'attention sur le reste.

- **Disposer d'un fichier « contacts éditeurs » plus exhaustif et à jour**

Le « nettoyage » effectué aujourd'hui permet sans doute une meilleure connaissance des acteurs. Mais l'exhaustivité n'est assurément pas réalisée. Et ce type de fichier est en partie obsolète dès publication !

On peut constater que parmi les sociétés identifiées et actives, nombreuses sont celles qui ne sont pas membres des associations professionnelles et certaines ignorent les actions collectives anciennes et récentes pour soutenir le secteur (imprimé et numérique).

Au-delà de l'analyse de la production numérique belge francophone, l'objectif serait de favoriser le contact pour informations, formations, législation et meilleure connaissance du secteur du livre et des besoins. Mais également pour assurer une bonne représentation et témoigner de la créativité et richesse qualitative de la production éditoriale belge francophone.

Comment donc faire en sorte à l'avenir d'intégrer au fur et à mesure les nouveaux éditeurs dans un fichier centralisé ?

L'idéal serait une mise à jour au moins 1 fois/an, par exemple sous forme d'un questionnaire à envoyer (voir plus haut, la première recommandation).

- **Rechercher des solutions de mutualisation pour les aspects techniques**

Les obstacles techniques reviennent souvent dans les remarques des éditeurs, en particulier en matière de création, fabrication, plateforme de diffusion/distribution et organisation interne. Voir également le point suivant « formations ».

Ceci concerne prioritairement les petites structures (ressources humaines et financières réduites).

Comme dit plus haut, un répertoire de contacts peut être proposé.

Pourquoi ne pas organiser une journée des « bonnes pratiques numériques » avec des professionnels du secteur et des éditeurs ayant déjà une plus grande expérience ?

Ceci renforcerait la connaissance des/ et la coopération entre éditeurs francophones belges (souhait initial exprimé en 2014 par Mme Yvette Lecomte, initiatrice du projet de cadastre).

- **Élargir la coopération entre « librairies » numériques belges**

Pour un aperçu plus vaste, ce cadastre pourrait être complété par les revues francophones belges. Voir tout d'abord si pertinent et à quoi cela pourra servir.

Parmi les vitrines numériques (belges) aujourd'hui existantes figurent LIBREL, mais aussi i6doc, Bebooks et d'autres comme Cyberlibris (voire même Meslivresnumeriques ?). Créer des liens entre elles favoriserait-il une meilleure visibilité des titres ?

- **Communiquer des éléments de cette mission et les décisions qui pourront en découler**

Ceci a été demandé par la plupart des répondants. Et ne rien en faire serait frustrant. *A minima*, cela permettra d'enrichir la connaissance sur le secteur.

Une synthèse sera communiquée le 19 juin 2015 lors de la présentation du bilan 2014 des Instances d'avis SGLL/FWB et des chiffres clés du secteur.

Le rapport complet est remis à la FWB et aux partenaires de la mission qui pourront communiquer des éléments via leurs moyens habituels (site, flash infos, newsletters) tout en respectant la confidentialité indiquée en préambule (nous nous sommes engagés à ne communiquer aucun détail par éditeur sauf accord !).

Une proposition lors des réunions de suivi = diffuser des informations via Lettres numériques sous forme d'articles successifs. À valider.

Il est recommandé de communiquer également les mesures que les partenaires décideraient de mettre en place à la suite de cette enquête.

Suggestions de formations

Les formations proposées par le PILEN répondent déjà largement aux obstacles rencontrés par les éditeurs. Comme déjà dit, le manque de temps et de ressources empêche souvent la participation. Faut-il se déplacer en entreprises ? Proposer des conseils personnalisés ? Faire des études de cas « réels » partagés ? Communiquer par d'autres moyens sur l'existence de ces formations ?

Prioritairement reviennent les thèmes suivants :

- **Compréhension du circuit de diffusion et distribution**

Comment cela fonctionne ? Quels sont les acteurs ? Quelles sont les règles à respecter ? Quelles recommandations pour une bonne visibilité (métadonnées). Ainsi que, liés, les aspects marketing et promotion.

- **Quelles sont les aides et possibilités de subventions ?**

Même si le texte détaillé existe sur le site de la FWB, bon nombre d'éditeurs s'y perdent.

- **Techniques de production**

Quels logiciels, quels formats privilégier, quels atouts pour des ouvrages illustrés, quels fournisseurs, comment vérifier la qualité d'un livre numérique, faut-il choisir une production en interne ou non ? Quels sont les coûts ?

- **Aspects juridiques**

Contrats (auteurs, prestataires) et droits de reproduction sur support numérique.

- *Les modèles économiques*

Analyse de rentabilité en fonction des formats, compte d'exploitation d'une œuvre déclinée en plusieurs formats (papier, numérique), fixation des prix de vente, etc.

En guise de conclusion

Si l'on adhère à la liste des acteurs « éditeurs » retenus dans cette enquête et aux chiffres observés, il apparaît que le numérique en Belgique francophone reste marginal (33%)³.

Au-delà de l'aspect quantitatif récolté, cette mission a montré une nouvelle fois le contraste entre les acteurs sur la pertinence et l'utilité du numérique : indispensable pour le juridique, difficile encore pour l'illustré, il paraît plutôt simple pour la littérature, ou lié à l'équipement et la formation des enseignants pour le scolaire, et enfin pour certains déjà complètement intégré au métier.

Mais, si l'on peut dire que le numérique est encore réduit, cette observation ne doit surtout pas entraîner le désintéressement. En effet, c'est l'occasion de replacer à nouveau le numérique dans ce qu'il représente aujourd'hui pour l'édition en général : une **évolution technologique, structurelle au service des contenus, quel qu'en soit le support**. Ceci ayant déjà été dit notamment dans un rapport d'expertise de 2012 : intégrer « le développement numérique de la chaîne du livre » dans la politique du livre en général⁴.

Le numérique n'est donc pas/plus à considérer comme une révolution mais « simplement » comme une évolution que les acteurs ne peuvent plus ignorer dans leur métier, et sans jamais cesser de rester concentrés sur **la qualité des contenus**.

On a pu en effet observer dans cette enquête que, pour de nombreux acteurs interrogés, le numérique est une opportunité pour mettre en valeur (parfois gratuitement) des contenus ignorés du public et/ou qui ne pourraient plus exister sous format traditionnel (papier). Paradoxalement, l'inverse se produit aussi : un exemple ici est l'évolution récente de la stratégie d'un acteur belge « nativement numérique » qui désormais propose son catalogue également sous forme imprimée. Pourquoi ? Afin d'être plus visible ! Mais ceci a été possible parce qu'en amont il a développé un savoir-faire numérique.

« *Un livre non visible est un livre mort* » affirme un grand opérateur du web. Le numérique apporte cette visibilité et ne remplace en aucun cas la nécessité de produire un catalogue de qualité. Par ailleurs, le numérique permet, s'il est bien mené, de réduire les coûts de production et de réduire le temps de fabrication. Tentons de résumer en quelques points les atouts du numérique :

- Rendre plus visibles des contenus de qualité (le web comme outil de communication, au-delà des frontières physiques) ;
- Le numérique comme moyen de réduire les coûts et temps de production ;
- Le numérique comme opportunité de mixer des médias et de soutenir la créativité mêlée de divers secteurs culturels ;

³ En comparaison du chiffre indiqué sur le site du SNE (syndicat national de l'édition), France : « *L'édition numérique s'est implantée dans tous les secteurs et selon le Baromètre 2014 de l'offre de livres numériques en France de KPMG, plus de six éditeurs sur dix ont d'ores et déjà développé une offre numérique.* »

⁴ Mission d'expertise / Rapport à la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances, 31 mai 2012 : « Analyse prospective du développement numérique de la chaîne du livre », [lire ici](#).

- Le numérique comme une possibilité de toucher ceux qui ne lisent pas ou qui lisent moins (mais équipés de supports électroniques de lecture) ;
- Et si par surcroît le numérique apporte de nouvelles « expériences de lecture », annoncées par certains et dont les succès sont encore difficiles à estimer (cross-media, streaming, etc.), en tous cas être prêts pour les proposer.

Pour atteindre ces objectifs, et parce que le numérique ne « s'improvise pas », les formations et l'information mises en place dans le cadre du PILEn et de Lettres numériques pourront utilement encore être soutenues. En particulier en apportant aux éditeurs les moyens vers l'acquisition des savoir-faire. Savoir faire technologique, savoir-faire marketing/promotionnel et savoir-faire économique. Ce qui d'ailleurs ne peut que contribuer à valoriser les catalogues, quel qu'en soit le support.

N'est-ce pas conforme à l'objectif de LIBREL ? Le numérique en librairie ! Un portail qui présente des versions numériques d'œuvres vendues également sous une version plus traditionnelle, le papier. Mais un portail qui permet pour la première fois de mettre en valeur, en un **lieu unique et collectif**, des acteurs belges, tant sur notre territoire que vers d'autres publics francophones. Et une alternative aux grands opérateurs du web.

Reste à savoir maintenant comment se comporte le lecteur devant cette offre numérique et mesurer ainsi son attractivité.

Chantal Lambrechts, le 11 juin 2015
chanlambrechts@gmail.com

Quelques sources complémentaires utilisées
pour mettre à jour et compléter le fichier « contacts éditeurs »

- [LIBREL](#)
- www.lettresnumeriques.be
- Facebook
- LinkedIn
- I6doc
- Trends Top
- Pages d'or et Pages blanches
- www.immatériel.fr
- Primento
- Bebooks
- Wikipedia
- www.annuaire-marche-edition.com (AME)
- Site publishersglobal.com
- www.ouvrage.be
- www.rue-des-livres.com
- La Maison du Livre, ASBL, rue de Rome à Bxl

Rapport final

- www.cyberlibris.com
- www.youscribe.com
- Annuaires imprimés ou web (FLB, Francfort, Bologne, etc.)
- Site de la Librairie Wallonie-Bruxelles : www.librairiewb.com